L'ABEILLE.

JOURNAL PARAISSANT ET PUBLIER TOUS LES JOURS PAR
JEROME BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 31 OCTOBRE 1832.

TICKET REPUBLICAIN.

POUR PRÉSIDENT,
ANDREW JACKSON,
DU TENNESSEE.

POUR VICE-PRÉSIDENT,
MARTIN VAN BUREN,
DE NEW-YORK.

ELECTEURS DE LA LOUISIANE.

POUR LE PRÉSIDENT ET LE VICE-PRÉSIDENT.

1er District,	J. A. FERRIERE,
2e District,	THOMAS W. SCOTT,
3e District,	TRASIMOND ALANDRY,
4e District,	ALEX. MOUTON,
5e District,	GENL. WM. H. OVERTON.

M. PLACIDE BOUSIGE s'étant récusé comme candidat pour le président et le vice-président, par suite d'une indisposition sérieuse, le comité central républicain l'a remplacé par le général WALTER H. OVERTON.

GOUVERNEUR,
J. B. DAWSON.

INTERIEUR.
NOUVELLE-ORLÉANS, 31 octobre.

Enterrement de la journée d'hier.

Au cimetière catholique	56	44
protestant	100	13

Mort, entrés à l'Hôpital de Charité

CONSEIL DE VILLE.

Séance, 29 octobre.

Le Conseil de ville s'est assemblé extraordinairement lundi soir, pour s'occuper entr'autres objets, de mesures sanitaires à prendre contre le choléra. Les membres présents étaient MM. le Recorder, Chaissy, Labatut, Thomas, Canon, Cullerton, Freret et Baldwin.

Voici en sommaire les résolutions adoptées sur le point le plus important, celui de l'épidémie :

"Tous les médecins de la ville, sont invités à faire un rapport journalier de tous les cas de maladie qu'ils ont été appelés à traiter, avant 11 heures de l'après-midi.

"Le Comité de Santé publiera chaque jour un rapport sur le nombre des cas de maladie.

"Tout chef de maison devra, sous peine d'une amende de cinq piastres, faire au commissaire de l'alderman de son district, un rapport de tous les cas de maladie survenus au personnes qu'il reçoit ou loge chez lui.

"Les Commissaires ou les Syndics nommés chaque jour au Comité de Santé, une liste des personnes malades dans leurs districts respectifs, et fourniront un double de cette liste aux aldermen lesquels jusqu'à la clôture du Conseil, sont autorisés à donner des mandats pour faire soigner les malades indigens, jusqu'à concurrence de $100.

"Les aldermen pourront également donner des ordres à l'effet d'enterrer aux frais de la ville les morts indigens.

"Deux chariots seront stationnés dans les différens districts, à l'effet de transporter à l'hopital les malades qui manqueraient de soins.

M. Baldwin qui a déjà figuré sur le premier plan, dans les scènes tumultueuses du 7me. district, vient encore de se mettre en évidence dans la séance extraordinaire du Conseil de ville de lundi soir.

Si nous ne disons pas la sagesse, mais le bon sens des membres du Conseil de ville, il en faut rendre dans un frein de ses conceptions, Turco-législatives, les cuisines vu passer une ordonnance, que l'on doit se non pour l'œuvre des délégués d'une population libre, mais pour le firman d'un sultan, ou pour l'ordre d'une de ces despotes burlesquement sanguinaires qui ordonnait à ses sujets de se tuer, sous peine de mort."

On ne s'en trompe, pas toute fois : M. Baldwin se cache derrière sa lettre, menaçant de faire faire par les agens de l'autorité agissant en vertu de la loi. M. le Conseil de ville n'a voulu une personne n'est nos lois, notre constitution elle-ci, aux mots près, le texte de la résolution prémédée par cet alderman juge de paix :

"Il sera injoint au maire de la police d'exercer dans la ville de la Nlle Orléans, de faire chaque jour à 11 heures du matin, au Comité de Santé, un rapport de tous les cas de Choléra Morbus par eux observés. *Et ce, sous peine de cinquante piastres d'amende.*

Nous voilà bien que ceci est pour la première fois; et qui, en cas de négligence continue de la parade nos Edilapes à se conformer à l'ordre de M. Baldwin, ou de refus de payer l'amende imposée, cet alderman n'eût pas introduit une amendement d'abord pour doubler l'amende, ensuite pour évincer, emprisonner, ôter la faculté.

Nous voulons abandonner les réflexions à ce sujet, il n'est pas nécessaire d'être alderman et juge de paix pour comprendre toute l'absurde et toute l'illégalité d'une pareille conception.

Le Conseil a adopté une résolution conçue à peu près en ces termes :

"Tout individu attaqué de Choléra sera autorisé à se transporter chez l'alderman du district dans lequel il sera tombé malade, pour requérir du dit alderman un ordre d'admission à l'hopital."

Il est fâcheux que cette résolution ne dise pas aux cholériques comment ils feront pour *se transporter* ainsi chez les aldermen ; espérons que la faculté viendra au secours du *Conseil*. Et que pour rendre exécutable cette partie de l'ordonnance, un avis médical publié partout, donnera les moyens des marchands à mains jusqu'au domicile de l'alderman le plus voisin, à ceux qui n'ont plus l'usage de leur jambes.

DE L'ELECTION.

Aux Louisianais, et surtout aux Louisianais d'origine française.

LETTRE TROISIEME.

"Le ciment de cette Union est dans le coeur, dans le sang de tout Américain..... Au moment où j'allais cacheter ma lettre, j'ai reçu la nouvelle de la paix. Elle m'en fait de autant plus que nous avons mis fin à la guerre d'une manière éclatante par la bataille de la Nouvelle-Orléans..... Pendant cet intervalle, nous étions beaucoup à faire pour achever les fortifications de nos villes maritimes, approvisionner nos magasins militaires, organiser et discipliner notre milice, et encourager nos manufactures domestiques qui sont fondées sur des bases désormais inébranlables." (M. Jefferson au marquis de Lafayette, 17 février 1815.

Cette première pensée a trait sur mécontentement manifesté alors par le Massachusetts, mécontentement que l'auteur de la lettre attribuait au ministère anglais.

Remarquons maintenant de ses *sentiments au sujet de la Presse républicaine*, "ajoute M. Jefferson, ces ministres joue, pour chercher à nous [illegible] ici, la même partie qu'il a joué dans votre pays. Mais, lorsque, qu'on permettrait aux Gouvernements de Hartford de faire ouvertement des recrues dans notre pays, il leur serait impossible de lever des forces contre notre existence fédérale." Tant il avait de confiance dans l'indissolubilité de la base sur laquelle est fondée notre [illegible].

Citoyens de ce pays connaissaient toutes vraies [illegible] cette Union était éternelle; mais l'ignorance [illegible] sous-jacent armé des masses tout entières contre leur bien-être. Les égoïstes sont ceux dont le [illegible] est le plus susceptible d'erreur, aveuglés qu'ils sont par leur égoïsme même sur l'importance de la part qu'ils ont dans la somme de la prospérité sociale. C'est à ces considérations qu'il faut remonter comme à la source d'où découle ce dévergondage barbare anti-social, anti-fédéral, qui se manifeste dans un de nos états, dans un état qui par ses immenses exportations s'enrichit plus qu'aucun autre des états depuis le Maine jusqu'au Mexique. Cet accès de folie, et de trahison ne peut qu'être passager. Il doit [illegible] de lui-même ou être étouffé par le bras vigoureux de notre président Jackson. Sa réélection, aujourd'hui indubitable, est un point des plus importans, [illegible] *fait* [illegible] tout autre motif. Il n'a qu'à donner le signal, il n'a qu'à faire un appel aux volontaires pour [illegible] appuyer l'empire des lois et l'intégrité de l'Union et des milliers de défenseurs courront se ranger autour de la bannière étoilée; et parmi eux les Louisianais ne seront pas les derniers. [illegible] reputation de fidélité et de courage a été proclamée par le [illegible], gage de la reconnaissance nationale. Oui, Louisianais, vous répéterez le cri de votre vieux général [illegible] "l'Union fédérale doit être maintenue." Placés à l'extrémité de l'Union, vous en êtes le fort boulevard. Vous êtes comme la pierre fondamentale de l'arche *fédérale*, car vous participez avec tous les états de l'ouest, aux bienfaits du gouvernement général. Vos progrès dans l'agriculture et dans le commerce, l'accroissement de vos fortunes et de votre population, sont [illegible] éclatant de ce qu'on peut obtenir par [illegible] et la persévérance." S'il y a [illegible] sur vos ancêtres, citons aux abois, [illegible] requis [illegible] approvisionner à St-Domingue et [illegible] la colonie allait périr pour [illegible] d'un [illegible] Enfin, Iberville prit les rênes du gouvernement sous des auspices plus favorables; la Nouvelle-Orléans s'éleva lentement; et [illegible] laborieux [illegible] vient s'établir en Louisiane sur la côte [illegible] qui lui laissé leur nom. [illegible] débris des [illegible] si cruellement chassés de la [illegible] heureux Canariens s'aggrégèrent [illegible] et rétrocédèrent [illegible] tout dans un état [illegible] depte du despotisme [illegible] commençaient [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] de la occasion [illegible] donné [illegible] personne; [illegible] des ministres [illegible] la Louisiane; [illegible] et de ses [illegible] splendeur [illegible] *la Louisiane*

[illegible] qui le rappel qui [illegible] avait été fait, relativement [illegible] morts de maladie dont on sur-à débité la vie [illegible] du choléra, nous sommes convaincus que ce rapport [illegible] fondé que sur l'aventure d'un bœuf qui s'était [illegible] dans un canal pour éviter d'être pris par les bouchers, qu'il a été sur le champ atteint et [illegible] de la rage.

Enfin, cette [illegible] question de l'élection de la Pennsylvanie paraît décidément résolue et sera [illegible] à l'abri du doute. Les journaux même de l'opposition semblent croire que tout est perdu. *Le United States Gazette* de Philadelphie, journal qui calomnia autrefois Jefferson comme il calomnie aujourd'hui Jackson, publie dans son No. du 16 du courant les rapports de tous les comtés de l'état, non officiels, mais reçus par voies particulières, et que l'on croit [illegible] par lesquels on reconnaît que Wolf a obtenu une majorité de 3000 voix. Le tableau d'après des relevés officiels des comtés dans lesquels des voix lui [illegible] données, aussi bien que des majorités qui lui [illegible] attribuées, dans d'autres, se trouvent du *Philadelphia Gazette*, qui porte en tête de ses colonnes les noms de Clay de Sergeant. On verra par ce tableau que le gouverneur Wolf, candidat démocratique, a été élu à une majorité de 3,407 voix. C'est assez pour imposer silence aux plus incrédules.

[illegible] nous en sommes sûr, nous ne pouvons nous empêcher de noter un des artifices les plus impudentes qui aient été [illegible] pour tromper les hommes de bonne foi, par le petit aux intérêts duquel [illegible] et de vous. Le journal cité [illegible] dans son numéro d'hier, un tableau comparatif des [illegible] en 1828 et 1832. Ce tableau, rempli [illegible] ouvrage de l'éditeur lui-même; [illegible] indique [illegible] à quelle source il a puisé, et il fait lui-[illegible] l'honneur d'avoir fait des "calculs [illegible]" des élections d'un état éloigné, à l'effet de ranimer les espérances défaillantes de son [illegible] quand il savait [illegible] que la malle suivante [illegible] plus [illegible] ne l'entendit. Quel nom [illegible] pour nous rendre [illegible] le centre [illegible] A-t-il bien [illegible] quelques [illegible] exprès [illegible] quelques "nullités officielles" des élections de la Pennsylvanie reçus à la Nlle Orléans, [illegible] pas [illegible] connus à Philadelphie? [illegible] pas bientôt le temps qu'il demande, et qu'il [illegible] de la conservation de ces [illegible] de son [illegible]?

Quant au résultat de l'élection présidentielle dans [illegible], qui doit avoir lieu bientôt après les élections [illegible], n'en [illegible] rien. Le peu [illegible] mera, [illegible] y est bien [illegible], et il [illegible] sur son triomphe récent. En outre, il faut se rappeler qu'en 1828, quand la gouverneur [illegible] dans la Pennsylvanie une majorité de 25,000 voix, le général Jackson [illegible] une de 1,000. La majorité de Wolf est [illegible] contrarié par des causes locales, tandis que [illegible] Jackson, [illegible] est [illegible] dans [illegible] les [illegible] Jackson [illegible] majorité de 40,000 [illegible] probablement une de 60,000 [illegible] novembre prochain.

PHILADELPHIE, 17 oct.

ELECTION DU GOUVERNEUR—1832.

	WOLF	
[illegible] (ville)	248	[illegible]
[illegible] (comté)	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]